

Cinq priorités stratégiques dans le Plan d'action national libanais pour une application de la résolution 1325 de l'ONU

Claudine Aoun Roukoz*

L'une des avancées majeures qui a marqué le parcours de la Commission Nationale de la Femme Libanaise (NCLW) en 2019 a été l'établissement d'un plan d'action national (PAN) pour une mise en œuvre inclusive de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Vers la fin de 2017, la présidence du Conseil des ministres a confié à la NCLW la tâche d'élaborer un plan d'action national visant à mettre en œuvre la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Déterminée à adopter une approche participative et inclusive pour s'acquitter de sa nouvelle mission, la NCLW a formé et présidé un « comité directeur 1325 » composé de représentants du gouvernement et de la société civile. Il a été chargé de mettre au point un PAN 1325 inclusif répondant aux priorités du Liban. En outre, le NCLW a organisé plusieurs séries de consultations avec les principales parties prenantes aux niveaux local et national, afin de mettre au point des interventions mesurables conformes aux priorités stratégiques du PAN.

Ainsi, œuvrant aux côtés des agences des Nations Unies, des institutions gouvernementales et des organisations de la société civile, le NCLW a élaboré un PAN 1325 en dégagant un consensus sur les priorités et les interventions stratégiques, tout en développant un cadre de suivi et d'évaluation pour examiner les progrès du PAN.

Le PAN 1325 proposé pour le Liban comprend cinq priorités stratégiques définies et approuvées comme suit :

- 1- Augmenter la participation des femmes dans la prise de décision à tous les niveaux : dans les secteurs de la sécurité et de la défense, dans la vie politique et publique, dans l'économie, ainsi que dans la médiation et les négociations de paix ;
- 2- Faire participer les femmes à la prévention des conflits, notamment en les sensibilisant aux droits de l'homme et à la tolérance ;
- 3- Prévenir la violence sexuelle et sexiste et en protéger les femmes et les filles à travers des mécanismes de coordination solides entre les différentes institutions nationales, afin de réagir efficacement à la violence sexiste ;
- 4- Intégrer les besoins et les points de vue des femmes dans tous les efforts de secours et de redressement ;
- 5- Modifier, adopter et mettre en œuvre les lois et les politiques qui serviront à faire progresser les priorités susmentionnées.

L'implication et l'engagement de tous les acteurs et partenaires tout au long du processus de développement du PAN ont accru l'appropriation nationale du plan, ainsi que l'engagement du gouvernement et de la société civile en faveur de sa mise en œuvre intégrale. En conséquence, certains départements gouvernementaux ont initié la mise en œuvre des activités relevant de leur domaine de travail, avant même que le plan ait été définitivement approuvé par le gouvernement.

Toutefois, les expériences passées ont montré que la volonté politique des gouvernements reste insuffisante pour la bonne mise en œuvre de tout plan d'action national, en l'absence de dispositions financières. Les gouvernements peuvent lutter et finissent éventuellement par échouer dans la mission de remplir leur engagement si les fonds nécessaires à cette fin font défaut.

Compte tenu de la crise financière que traverse le Liban, le principal défi pour la réussite de la mise en œuvre du PAN 1325 réside dans le financement de ses interventions au titre des cinq priorités stratégiques.

Afin de relever ce défi et de donner au plan un maximum de chances de succès, en assurant sa mise en œuvre rapide et efficace, la NCLW a conduit un processus hautement participatif pour l'estimation du coût du PAN 1325, afin d'aider le gouvernement à dresser un tableau complet de ses futurs engagements financiers, et d'encourager la communauté internationale à financer les activités relevant des mandats et des plans stratégiques des Etats en faveur du Liban.

Ce PAN d'une durée de quatre ans ouvrira sans aucun doute la voie à un Liban bénéficiant de la paix et de la stabilité, où la paix et la sécurité seront renforcées grâce à un engagement accru des femmes dans la politique, la sécurité et la défense, ainsi que dans la médiation et les négociations de paix ; et où l'égalité des genres est obtenu grâce à une parfaite égalité des droits et des opportunités dont bénéficient les femmes et les hommes.



© Illustration de Mona Abi Wardé

* Présidente de la Commission Nationale de la Femme Libanaise